

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 28 (1940)

Heft: 559

Artikel: Le départ de Miss Dingman

Autor: E.Gd. / Dingman

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-263604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le départ de Miss Dingman

On apprendra avec beaucoup de regret, dans tous les milieux féminins qui ont été en contact avec la personnalité remarquable que fut la présidente du Comité des organisations féminines internationales pour la paix et le désarmement, que Miss Dingman a quitté Genève le 13 décembre pour rentrer dans son pays natal, les Etats-Unis, estimant que l'âge qu'elle porte si alertement lui faisait maintenant un devoir de se consacrer à sa famille et à son pays.

C'est une grande perte — en ce moment surtout où les circonstances exigent une main ferme et un esprit avisé pour diriger ce mouvement pacifiste féminin — et une grande perte qui est surtout ressentie à Genève où Miss Dingman s'était fait de nombreux amis dans tous les milieux. Elle même, nous le savons, regrette de quitter cette ville où elle a vécu plus longtemps que partout ailleurs, durant sa vie de professeur, puis de secrétaire itinérante de l'Alliance des Unions chrétiennes de jeunes filles, et c'est pourquoi nous espérons qu'elle n'attendra pas trop longtemps pour nous revenir. Ceci lui a été dit et répété, au cours des nombreuses manifestations organisées en son honneur à Genève durant la première semaine de décembre, et auxquelles ont tenu à s'associer des représentants d'organisations masculines.

A Miss Dingman succède une de ses amies anglaises, Miss Dorothy Arnold, que le Bureau



Cliché Mouvement Féministe.

Mary A. DINGMAN

du Comité a appelée à remplir le poste de secrétaire générale, et à laquelle nous souhaitons la meilleure bienvenue dans les milieux féminins de Genève.

E. Go.

nécessité, pour le célibataire, d'adopter, consciemment et délibérément, une ligne de conduite précise.

Le ton légèrement dépréciatif adopté dans les conversations courantes, dans la presse, et même dans des discussions politiques à l'endroit des célibataires, est bien connu. On considère en fait leur existence comme moins précieuse que celle des personnes mariées. Les Évangiles ne donnent pas à cette question un éclaircissement direct ; pourtant, du chapitre VII de la première épître aux Corinthiens, il ressort nettement qu'une vie n'a de la valeur que dans la mesure où elle est tournée vers les choses spirituelles. Si donc l'on accepte cet axiome de la morale chrétienne, une famille n'aura plus de valeur que le célibataire seulement que pour autant que tous ses membres se vouent au service de leur Créateur, alors que celui-là manque à cette tâche ; et cette supériorité ne se maintiendra que tant que ni l'égoïsme, ni l'orgueil ne prendront le dessus chez aucun des membres de la dite famille. De même le célibataire peut, au point de vue de la piété, mener soit une vie réellement consacrée, soit au contraire une vie dans laquelle les valeurs morales n'ont pas toujours cours. L'apôtre déclare encore dans la même épître que le célibat est plus propice que l'état de mariage à une vie vouée à Dieu, et ajoute une intéressante remarque, recommandant de se marier à celui qui ne se sent pas capable de vivre pieusement dans le célibat.

L'opinion générale est encore qu'un célibataire est obligé à beaucoup moins de dépenses qu'un homme marié, et que les charges fiscales de l'un et de l'autre devraient s'en ressentir. Ceci n'est que partiellement exact comme par exemple dans le cas de deux hom-

mes entre 20 et 40 ans, l'un célibataire, l'autre marié et chargé d'une nombreuse famille. Mais c'est leur vie à tous deux qu'il faut en réalité comparer ; or, selon notre tradition suisse, les enfants ne sont pas seulement une charge pour leur famille, mais lui deviennent au long des années une aide économique et un appui. Pensez aux petits paysans, si vite habitués à travailler les terres paternelles, pensez aux nombreux fils et filles qui, dès leurs premiers mois de gain, paient une pension à leurs parents, et plus tard prennent ceux-ci à leur charge !

Le célibataire, lui, au contraire, est très souvent seul pour prendre soin de lui-même, pendant ses jours de maladie ou de vieillesse, et ce problème devient toujours plus important à mesure que la durée de la vie augmente. Il le devient aussi du fait de l'affaiblissement de l'unité familiale et de l'incertitude économique. Reconnaissons que le célibataire jouit de moins de confort qu'un homme marié, et que sa vie est dans bien des cas plus simple ; un jeune couple s'installe dans trois ou quatre pièces meublées à neuf avec goût et bien entretenues par une jeune femme, alors que le même appartement confié aux soins d'une femme de ménage coûtera beaucoup plus cher à son locataire solitaire, et lui procurera sans conteste infiniment moins de joie et de repos. Si bien que, lorsqu'on compare les dépenses d'un célibataire, chargé peut-être aussi de devoirs financiers envers ses proches avec celles d'un homme marié, la différence durant toute leur vie à tous deux n'est pas si grande qu'on veut généralement croire.

Le troisième point qu'examine M^{lle} Schmidt concerne la direction que les célibataires devraient savoir donner à leur vie. Il est dé-

plorable, en effet, qu'ils traitent les problèmes qui les concernent avec tant de désinvolture. C'est pour éviter la négligence à laquelle beaucoup se laissent aller que l'Église catholique avait créé, au Moyen-âge, les ordres, où tous ceux qui n'avaient pas la charge d'une famille étaient conviés à mener une vie pieuse et consacrée à des devoirs très précis. Dans le même ordre d'idées, le protestantisme a élevé des béguinages. L'homme moderne exige naturellement des formes de vie moins strictes, et le célibataire actuel est loin de s'astreindre à ce qu'il s'imposait autrefois : on omet de faire des économies en vue d'un mariage éventuel, et bien souvent en vue de la vieillesse ; on se récuse devant une dépense à faire dans un but altruiste, car l'on craint de prendre par là sa part des soucis de son prochain. Il est bien rare notamment que des femmes célibataires se fixent un but dans la vie, et mettent tout en œuvre pour y atteindre. Combien de vies sont sans base solide, sans direction ; combien d'êtres n'affirment pas une attitude décisive vis-à-vis de leur travail et de leurs devoirs sociaux ! Et ceci a une grande importance, car la santé mentale et morale d'une nation ne dépend pas seulement des mères de famille et de leur attitude envers leur pays et leur famille, mais tout autant de celle des célibataires aux mains desquels beaucoup a été confié.

(Adaptation libre de l'allemand par M. G. C.)

Les 70 ans d'Helène Stöcker

La femme de lettres et politicienne bien connue, Dr. Helène Stöcker, a célébré à Stockholm, le 13 novembre dernier, son 70^{ème} anniversaire.

Originaire des provinces rhénanes, une des premières femmes doctores en philosophie (1901), elle cherchait, alors déjà au début de sa carrière, une synthèse entre la femme comme personnalité individuelle, et la femme comme femme aimante et mère. Dans le mouvement fondé en 1905 : « Pour la protection de la mère et la réforme sexuelle », et dans le périodique qu'elle a publié depuis près de trente ans, *Die neue Generation*, ses efforts dans ce sens ont pu trouver leur expression.

La campagne menée pour une plus large protection de la maternité, pour l'amélioration du sort des mères et enfants hors mariage, pour la création de consultations médicales sur la réglementation des naissances, pour une claire vision scientifique des problèmes sexuels, de même que pour un développement harmonieux de la personnalité de la femme — tous ces efforts ont porté des fruits visibles dans la vie sociale et la civilisation contemporaine.

Helène Stöcker appartient au petit nombre de ceux qui ne subirent pas la psychose de guerre durant la guerre mondiale de 1914. Tout au long de cette guerre, jusqu'au moment où elle quitta l'Allemagne (mars 1933), elle a travaillé par ses écrits et par ses discours, par sa participation à de nombreux Congrès, en sa qualité de vice-présidente du « Cartel allemand pour la paix », ou de membre du Bureau de la Ligue pour la Société des Nations, — elle a travaillé, disons-nous, à placer l'idéal de l'humanité plus haut que la haine et la division des peuples. Sans être affiliée à aucun parti, celle dont on vient de célébrer l'anniversaire a donc consacré ses forces,

durant près d'un demi-siècle, à établir la compréhension entre les sexes, entre les classes et entre les nations, à faire reconnaître ce que la vie humaine a de sacré, et à faire respecter la liberté de la conscience. Et c'est avec une rare indépendance d'esprit qu'elle a servi cet idéal.

J. O. F. F. (Stockholm).

(Trad. franç. par M.-L. P.)

Les femmes belges dans la vie publique

Bien qu'à de rares exceptions près, les femmes belges ne possèdent pas encore le droit de vote, elles peuvent cependant, et sous certaines conditions, siéger aux Chambres et dans divers corps constitués. Actuellement, et d'après les statistiques du ministère de l'Intérieur, on compte en Belgique 2 femmes députées, 2 sénatrices, 6 conseillères provinciales, 208 conseillères communales, 14 femmes bourgmestres (charge correspondant à celle de syndic ou de maire dans nos cantons romands), et 26 femmes échevins.

Hé ! hé ! notre Suisse a joliment à se dépêcher pour se mettre au pas !



Les Expositions

Sarah Jeannot et Marcelle Schinz (Neuchâtel)

Dans une importante exposition de fin d'année à la Galerie Léopold-Robert, à Neuchâtel, M^{me} Sarah Jeannot et M^{lle} Marcelle Schinz occupent à elles deux une salle entière, bien féminine d'aspect en comparaison de celles où exposent cinq collègues masculins. M^{me} Jeannot est à l'un de ces moments de carrière que l'on peut qualifier d'heureux. Parmi ses quinze pages paysagistes du voisinage bernois ou de la vie neuchâteloise, il n'en est aucun, rutilant d'automne, ou neigeux, ou éclatant d'été, qui ne soit aussi juste de notation que délicat d'exécution. Sans manière, mais non sans style, ils causent, par une harmonie profondément sentie un plaisir sans mélange. On les sent enlevés d'une âme sereine et d'un métier toujours plus assuré. Certaines lourdeurs que nous avions pu reprocher à l'artiste, des tons dépourvus de fraîcheur, tout cela a disparu comme par enchantement. Les fleurs sont à louer de même. Quant aux figures, si elles ont de la grâce et du naturel, elles ne sont pas toujours de la classe de l'exquis portrait intitulé *Maiteli*, qui est un très beau morceau de peinture. Au total, une exposition qui marque vraiment.

Surtout si on la compare à celle de M^{lle} Schinz ! Cette jeune artiste est fort intéressante d'être encore à la période où l'on sème plus qu'on ne récolte. Son apport est très divers, et par les sujets et par les conceptions. Peignant un *Ville-neuve-ès-Avignon*, elle semble recourir à une manière tout autre que quand elle note, avec intelligence et prestesse, des aspects du pays neuchâtelois, et à une autre encore lorsqu'elle travaille en Bretagne. Mais elle n'est pas que paysagiste ; dans deux pages qu'elle nomme *Vision de guerre*

tées dans sa brochure sur *Les vivantes traditions de la démocratie suisse (Lebendiges Schweizertum)*. C'est que, de nouveau, il s'agit plutôt d'un poème en prose que d'un exposé théorique ou pratique. Mais ce poème est celui qui devrait constamment planer sur l'horizon de notre vie politique et nationale.

MARIANNE GAGNEBIN.

(La fin au prochain numéro)



Publications reçues

Duchesse de LA ROCHEFOUCAULD: *La femme et ses droits*. Flammarion, Paris 1939.

La Présidente de l'Union nationale pour le vote des femmes, en France, la duchesse de

La Roche-foucauld, a réuni dans une substantielle brochure l'essentiel de ce qui touche à la situation de la femme française, avec quelques échappées sur les droits des femmes dans le reste du monde, notamment, à la page 29, un aperçu du suffrage féminin dans tous les pays — le grand nombre, comme on sait — où ce droit existe depuis plus ou moins longtemps.

La table des matières dommera une idée plus précise de la façon dont est traité le sujet en question. L'introduction considère « Les femmes en France » au point de vue de la famille et au point de vue du travail. Les chapitres I, II, III, IV étudient en quoi consiste le féminisme au XIX^e siècle, le Code Napoléon, et les nouvelles conditions de vie imposées par la grande industrie. Au chapitre II, c'est la conquête par les femmes du droit syndical, de l'instruction supérieure et leur accès à un certain nombre de carrières.

Ce qu'il reste à obtenir ? Modification du régime matrimonial, contrôle de la puissance paternelle. Droits politiques. Entrée dans la magistrature, toutes ces revendications font l'objet du chapitre IV. Puis, ce sont les femmes et la famille, la maternité et le célibat forcé, et enfin plusieurs pages sont consacrées aux « Femmes, inventeurs d'avenir... semez des idées tout d'abord, ensuite à celles qui ont accompli une grande mission dans le monde, telles une Florence Nightingale, une Joséphine Butler, une Mathilde Wrede, une Catherine Booth et d'autres — beau chapitre qui pourrait être considérablement allongé encore.

M.-L. P.

Jean-Louis CLAPARÈDE: *Reflets de sa vie*. Présentation par Charles Baudoin. Nouvelle édition. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris.

Ce n'était pas encore la guerre quand nous rendions compte de la première édition de cet ouvrage. Il paraît maintenant, avec des retouches, des adjonctions et quelques suppressions, sous forme d'un élégant volume plus substantiel où, plus que jamais, on trouvera sujet à réfléchir, à méditer, à admirer. Ces pensées si justes, si élevées, quelle lecture appropriée, émouvante, dans le temps que nous vivons ! La partie des *Reflets* qui touche aux questions politiques et à la S. d. N. a été sensiblement augmentée. Celle-ci en particulier intéressera et touchera le lecteur.

M.-L. P.

Dorette BERTHOUD: *Vivre comme on pense...* Payot et Cie, Lausanne, 1 vol. carré, 5 fr.

Un roman ? Le mot ne se trouve pas imprimé sous le titre. Et néanmoins, c'est le roman, le drame plutôt d'un homme, avec des intrigues, des péripéties, des personnages qui existent en chair et en os. Mais c'est avant tout l'histoire d'une âme, la tragédie d'une âme sincère, ardemment en quête de vérité et de sacrifice.

Débats religieux, crises morales, poignantes, toujours renouvelées, décourageantes et retours de foi. Mais les combats intérieurs, mais les difficultés matérielles qui assaillent presque sans répit le pasteur Marc Hébrard dépassent de beaucoup l'individu. Ce livre, qui est très intéressant, a une envergure plus vaste : des problèmes d'ordre religieux et social y occupent une place importante ; par le journal d'Hébrard qui débute au printemps de 1909 pour s'arrêter trente ans

plus tard, on voit en même temps se dérouler aussi toute la tragédie du monde en ce quart de siècle douloureux.

« ... Il faut toujours vivre comme on pense, sinon tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu ». Cette pensée de Paul Bourget, c'est la première phrase du livre, qu'elle domine, et c'en est presque la conclusion — presque, car on garde l'impression néanmoins qu'Hébrard a la part la meilleure : « Devant ces dépouillements inévitables », dit-il, à l'ami de jeunesse qui l'a poussé involontairement dans sa voie, alors qui lui-même s'en est détourné « il n'y a que deux attitudes : se révolter ou accepter. La révolte est stérile. Reste l'acceptation ». Marc Hébrard a accepté.

M.-L. P.

Edm. ROSSIER: *Profilis de Reines*. Édition définitive. — *Sur les degrés du trône : grandes dames et souveraines*. 1939. Librairie Payot & Cie, Lausanne. Deux volumes à 4 fr. suisses chacun.

Tout en retraçant ses *Profilis de Reines*, dans lesquels il trace d'un trait sûr la silhouette de souveraines qui ont marqué leur place dans l'histoire, telles Isabelle de Castille, Catherine de Médicis, Marie-Thérèse d'Autriche, ou plus près de nous Victoria d'Angleterre, M. Rossier n'a pas voulu laisser dans l'ombre d'autres femmes, quelques-unes peut-être moins connues, et qui n'ont gravi les « degrés du trône » que grâce à leur beauté, où à leur adresse, ou encore et tout simplement aux circonstances ; telles cette Roxelane la Rieuse, qui, devenue la favorite du farouche sultan Soliman le Magnifique, régna véritablement sur l'effrayante Turquie du XVI^e siècle ; ou encore cette douce Agnès de Méranie, qu'épousa le roi Philippe Auguste pour mieux